

# RAPPORT DU JURY CAFIPEMF

Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur

Académie d'Orléans-Tours



Session 2019

### PRÉAMBULE

L'organisation de l'examen du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Écoles Maître Formateur (CAFIPEMF) est définie par la [circulaire n° 2015-109 du 21 juillet 2015](#).

La circulaire précise la composition du jury qui est présidé par le recteur d'académie ou par son représentant :

- a) un inspecteur de l'éducation nationale du premier degré ;
- b) un conseiller pédagogique ;
- c) un maître formateur ;
- d) un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional.

Deux examinateurs qualifiés sont adjoints au jury pour les épreuves d'admission :

- un inspecteur chargé d'une circonscription ;
- un enseignant de l'école supérieure du professorat et de l'éducation proposé par le directeur de celle-ci.

**La composition du jury tient compte du choix de l'option éventuellement effectué par le candidat.**

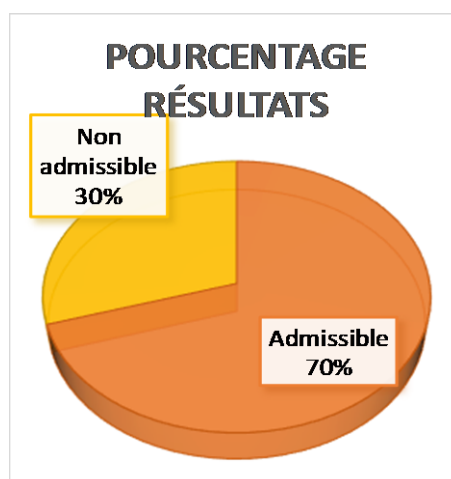
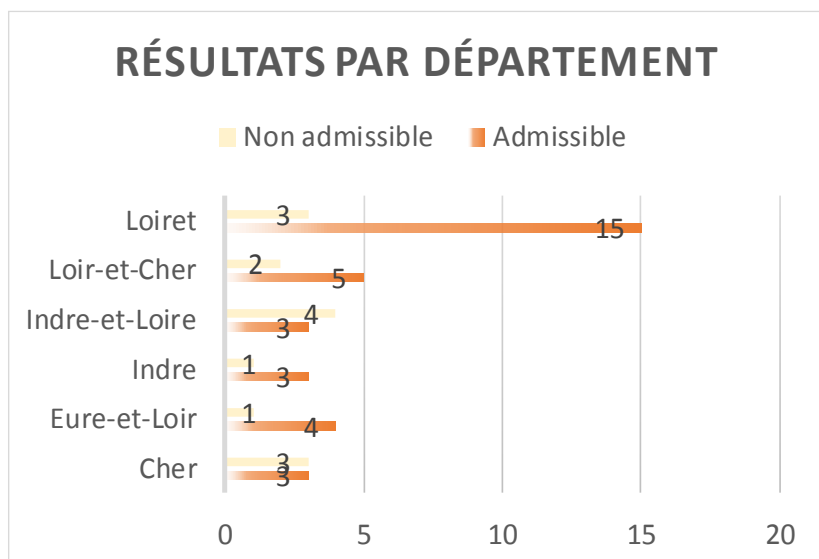
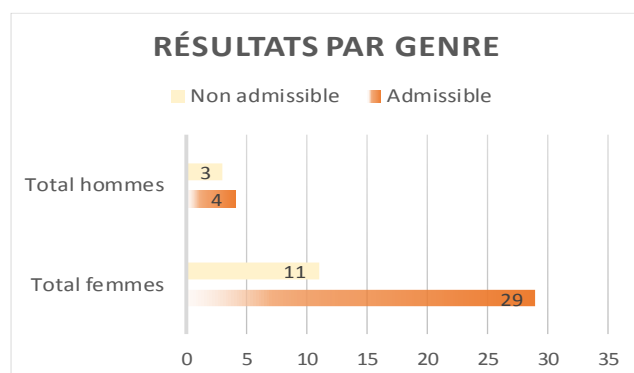
### DONNEES STATISTIQUES

#### 1. Admissibilité :

Nombre de candidats inscrits	Total
Hommes	12
Femmes	45

Nombre de candidats ayant présenté l'épreuve d'admissibilité	Total
Hommes	7
Femmes	40

Résultats	Total résultats
Admissible	33
Non admissible	14

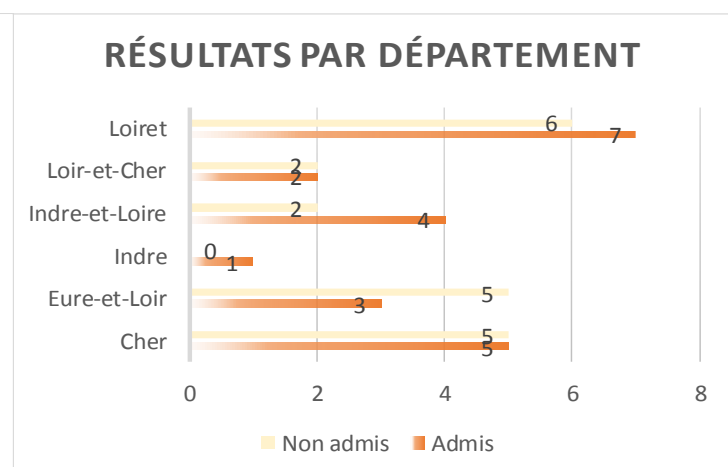
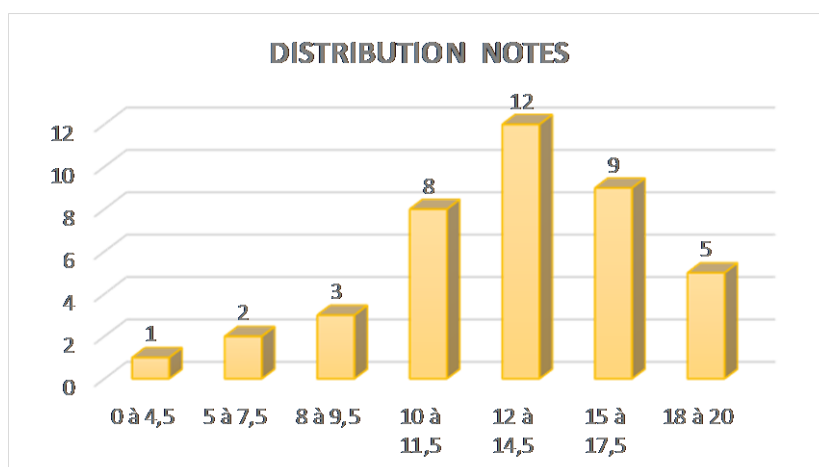
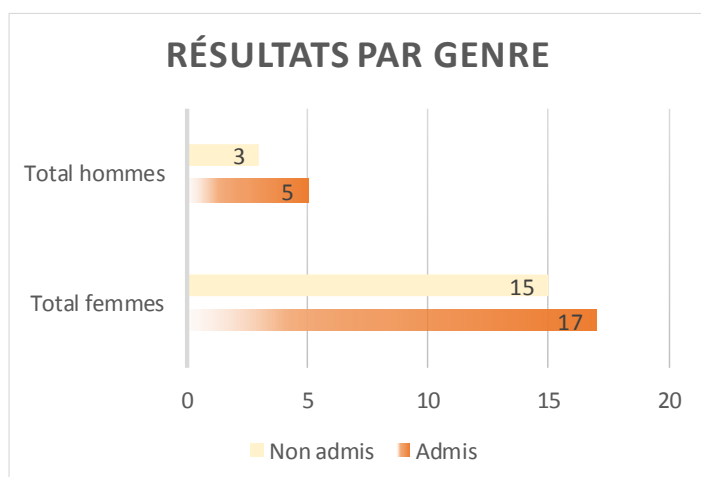
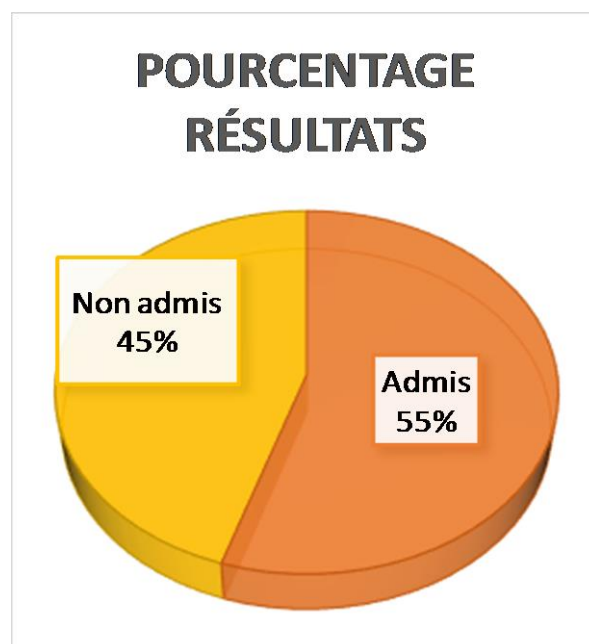


## 2. Admission :

Nombre de candidats inscrits	Total
Hommes	10
Femmes	38

Nombre de candidats ayant présenté l'épreuve d'admission	Total
Hommes	8
Femmes	32

Résultats	Total par résultat
Admis	22
Non admis	18



### RAPPORT DES MEMBRES DU JURY SUR L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSIBILITE

#### 1. Les attendus de l'épreuve :

Il apparaît que les candidats perçoivent de manière satisfaisante les attendus de cette épreuve et en connaissent bien son déroulement.

L'examen du rapport d'activité doit permettre d'apprécier :

- La capacité du candidat à se présenter en dégagant les lignes de force de son parcours ;
- Sa capacité à s'adapter à des contextes scolaires et éducatifs variés, à une diversité de publics ;
- Son implication dans des projets éducatifs à l'échelle de l'école, de la circonscription, du district, du bassin de formation ;
- Son intérêt pour la formation et, le cas échéant, sa participation, à des actions de formation.

#### 2. Préparation :

Certains dossiers sont fort bien construits.

Le jury est attentif aux qualités rédactionnelles (syntaxe, orthographe, mise en forme) qui démontrent l'investissement des candidats dans la préparation du dossier. Certaines négligences (syntaxe, erreurs orthographiques) ou maladresses (confusion entre actions intéressantes au sein de l'école et actions liées à l'accompagnement ou à la formation) sont en incohérence avec les futures compétences de formateur.

Les références théoriques ou scientifiques, actualisées, sont appréciées si elles sont au service de l'argumentation du candidat.

#### 3. Qualités relevées chez les bons candidats (dossier, exposé, entretien) :

Les candidats les plus performants élaborent des dossiers clairs et savent parfaitement gérer le temps alloué pour la présentation. Lors de l'entretien, ils se projettent dans la fonction sollicitée et adoptent un positionnement de futur formateur avec des qualités d'analyse, d'écoute et de dialogue. Par ailleurs, ces candidats savent en général faire valoir leur expérience professionnelle (maître d'accueil temporaire...) et les compétences qu'ils ont su développer. Une bonne complémentarité entre l'écrit du mémoire et sa présentation orale est attendue.

Le dossier est complété par les derniers rapports d'inspection et des annexes judicieusement sélectionnées.

Les échanges sont de très grande qualité s'ils s'appuient sur des connaissances et des expériences professionnelles solides. Les meilleurs candidats s'appuient sur des lectures fouillées, sur une présentation claire et dynamique mais également sur un sens critique. Par ailleurs, ils savent être synthétiques aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Des qualités d'écoute et d'analyse favorisent la qualité de l'argumentation.

#### 4. Principaux défauts relevés chez les candidats (dossier, exposé, entretien) :

Inversement, un mauvais positionnement dans le dossier et l'exposé ou une représentation de la fonction de formateur erronée obèrent fortement la réussite à l'examen. Par ailleurs, on ne peut réussir cet examen sans s'appuyer sur une réflexion didactique approfondie et des références théoriques solides.

Certains candidats ne présentent, ni n'analysent vraiment une expérience significative de leur parcours. Ils restent plutôt sur un inventaire d'actions menées, visant l'exhaustivité.

L'exposé, clair et structuré, ne doit pas être la simple redite du REAP mais doit démontrer des réflexions projectives dans les missions de formateur. Certains candidats sont incapables de se projeter dans la fonction et d'exposer leurs motivations.

Au cours de l'entretien, on constate que certains candidats ne possèdent pas les connaissances et les compétences minimales (textes réglementaires de base, référentiel de compétences des métiers de l'éducation, ouvrages didactiques de référence...) que l'on est en droit d'exiger d'un futur formateur. D'autres éprouvent de réelles difficultés à comprendre et à analyser les questions posées. Certains ne parviennent pas à soutenir une controverse et ne peuvent développer une analyse réflexive. Les réponses proposées sont alors rapides ou au contraire longues et verbeuses.

Par ailleurs, le jury rappelle que certaines erreurs orthographiques dans la rédaction du dossier sont inadmissibles lorsque l'on prétend vouloir exercer les fonctions de formateurs et donc réhabilitaires pour l'obtention du CAFIPEMF.

Pour les candidats à un CAFIPEMF avec option, on ne peut concevoir qu'aucun élément relatif à la spécialisation choisie ne figure dans le dossier ou ne soit évoqué par le candidat lors de l'entretien.

### 5. Recommandations :

Les candidats sont invités à faire une lecture attentive de la circulaire parue au B.O. n°30 du 23 juillet 2015 pour bien prendre la mesure de cet examen.

Il est important de faire du lien entre son parcours professionnel et les compétences attendues d'un formateur.

Les bons dossiers montrent que les candidats sont déjà engagés dans une réflexion prospective et dans des pratiques qui préfigurent un positionnement adéquat dans les fonctions de formateur.

Les candidats gagneraient en clarté et en lisibilité en faisant des choix concis et éclairés des annexes.

Au cours de l'entretien, il s'agit pour les candidats d'exprimer leurs potentialités en se projetant vers la fonction de formateur.

Durant l'exposé oral, il convient d'adopter une posture professionnelle, mais également de futur formateur. Ainsi, il faut éviter de garder les mains dans les poches ou de tourner le dos au jury pour lire son diaporama. Il est conseillé de parfaitement écouter les questions du jury. Pour ce faire, il est important de savoir prendre du recul et de ne pas s'enfermer dans ses certitudes et des positions péremptoires. Par ailleurs, on attend d'un futur formateur l'usage d'un langage soutenu et une communication à la fois fluide et réfléchie.

Si le candidat souhaite utiliser un diaporama de présentation, il faut que les diapositives soient lisibles avec des messages synthétiques et clairs.

Le candidat doit faire valoir ses motivations à travers l'explicitation d'un projet professionnel en adéquation avec les missions d'un maître formateur ou d'un conseiller pédagogique. Pour ce faire, il est souhaitable de s'informer précisément des missions d'un PEMF ou d'un CPC/CPD.

Enfin, il est nécessaire de s'appropriier les grands enjeux pédagogiques et éducatifs de l'Ecole. Lors de l'entretien, on attend des candidats qu'ils soient en capacité de mettre en perspective ces enjeux mais aussi d'explicitier les objectifs pédagogiques et éducatifs assignés. On recommande également aux candidats de ne pas négliger la maîtrise des compétences didactiques qui fonde et rend légitime la fonction de formateur. Par ailleurs, cette maîtrise et l'expérience permettent de conduire un dialogue professionnel avec des enseignants et d'accompagner l'analyse réflexive de leur pratique.

Les candidats ne peuvent restreindre leur analyse à leur seul cycle d'exercice. Ils doivent pouvoir se référer au Socle Commun de Connaissances et de Compétences et inscrire leur réflexion pédagogique dans une logique de cycles qui dépasse, le cas échéant, le 1<sup>er</sup> degré.

Il est important, pour les candidats qui choisissent une option, qu'ils maîtrisent la didactique de celle-ci, mais qu'ils aient aussi des connaissances fines sur les processus d'apprentissage des autres domaines présents à l'école élémentaire. En d'autres termes, les candidats ne peuvent se contenter des connaissances liées à leur option, mais ils doivent s'ouvrir aux problématiques que peuvent rencontrer les professeurs des écoles maîtres formateurs lors des conseils à prodiguer à un stagiaire.

## RAPPORT DES MEMBRES DU JURY SUR L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

### 1. L'épreuve de pratique professionnelle suivie d'un entretien :

#### a. L'analyse de séance :

La première phase de l'épreuve, observation et analyse d'une séance d'enseignement, vise à évaluer la capacité du candidat à mener un dialogue constructif, ordonner et hiérarchiser ses remarques, proposer des pistes de réflexion et des prolongements possibles.

La deuxième phase, entretien avec les examinateurs qualifiés, vise à évaluer la capacité du candidat à présenter une analyse distanciée de son entretien avec le stagiaire ou le professeur débutant, à justifier ses choix, à entendre et intégrer les remarques des examinateurs.

Les examinateurs ont apprécié les entretiens professionnels qui ont permis de :

- Poser un cadre bienveillant, sous la forme d'un échange constructif et sans positions modélisantes ;
- S'appuyer sur des observations ciblées et précises ;
- Proposer et non imposer des leviers de réflexion en s'appuyant sur des références théoriques et scientifiques.

Recommandations :

- Avoir une réelle connaissance des programmes de l'école primaire (tous les cycles) ; du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Valoriser les points positifs ainsi que les marges de progression des stagiaires ;
- Privilégier les questions et prendre appui sur l'activité et les productions des élèves ;
- Ne pas laisser le stagiaire monopoliser la parole mais savoir la lui donner et la lui reprendre ;
- Dans le cadre d'un CAFIPEMF spécialisé, maîtriser et mettre en avant les éléments scientifiques de la spécialité et leurs transpositions pédagogiques.

#### b. L'animation d'une action de formation :

Cette épreuve évalue la capacité du candidat à concevoir, organiser et animer une action de formation ancrée dans une problématique professionnelle. A ce titre, le jury apprécie sa capacité à inscrire celle-ci dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice, à proposer des outils, des démarches et des supports didactiques et pédagogiques de qualité et utiles, à mettre en œuvre des techniques d'animation diversifiées permettant la participation active de tous, à animer, réguler et recentrer les échanges en permettant la circulation de la parole de manière à faire avancer le traitement de la problématique travaillée, à proposer des prolongements possibles.

Les examinateurs ont apprécié les entretiens professionnels qui ont permis :

- La mise en place d'un dispositif de formation adapté (au public, au temps imparti) ;
- Une logistique satisfaisante (aménagement du lieu, matériel) ;
- La précision des enjeux, de la problématique et des objectifs de la formation ;
- Un temps de synthèse et d'évaluation du dispositif avec des propositions de prolongements.

#### c. Recommandations :

Les candidats sont invités à expliciter, avec clarté, les concepts et méthodologies exposés, de veiller à l'équilibre des échanges et à la prise en compte de la parole des stagiaires.

La synthèse représente un moment stratégique, puisqu'elle permet au candidat d'évaluer l'action menée.

## 2. Le mémoire professionnel

### a. Les attendus de l'épreuve :

C'est un travail de réflexion personnelle portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation. Destiné à renseigner le jury sur les capacités du candidat à observer, s'informer, analyser sa pratique pour l'affermir, le mémoire constitue également un élément essentiel de la formation du candidat et de son développement professionnel.

Les candidats ayant obtenu une note entre 15 et 20 montrent une très bonne compréhension des attendus de l'épreuve et des enjeux qui s'y rattachent. Leur présentation orale de la soutenance apporte une véritable plus-value au mémoire. Ils sont attentifs aux questions du jury auxquelles ils répondent avec sincérité et sérénité.

Les candidats dont les notes sont inférieures à 12 n'adoptent pas suffisamment la posture attendue d'un futur formateur. Leur présentation est souvent une redite de leur mémoire, ils ne sont pas en mesure de prendre de la distance et de la hauteur par rapport à leur seule expérience. Certains candidats font preuve d'un dogmatisme de mauvais aloi qui ne permet pas d'élargir le questionnement et la réflexion.

### b. Préparation :

Les candidats qui prennent bien la mesure de l'enjeu de l'épreuve l'ont préparée avec sérieux, rigueur et ont pris soin d'enrichir leurs connaissances, qu'elles soient théoriques ou réglementaires. Ils ont parfaitement mesuré l'importance du choix du sujet de mémoire et de la problématique posée.

D'autres, peut-être par excès de confiance ou encore pour avoir mal appréhendé le niveau requis pour l'épreuve de cet examen, semblent beaucoup moins bien préparés : manque voire absence de références théoriques, références théoriques trop anciennes ou mal maîtrisées, posture de formateur mal assumée voire inexistante. Par ailleurs, les apports théoriques doivent être au service d'une problématique et d'une démonstration.

### c. Qualités relevées chez les bons candidats (mémoire, soutenance, entretien) :

Le mémoire professionnel doit être une production engageant le futur formateur dans une démarche réflexive, soutenue sur le plan théorique. Celui des meilleurs candidats est rédigé dans un langage écrit soutenu ; il contient un sommaire, une pagination, une bibliographie, des notes de bas de pages, une problématique claire et des hypothèses de recherche précisément identifiées. Les parties théoriques trouvent une résonance justifiée dans la partie expérimentale. La conclusion répond à la problématique et montre une ouverture. Le nombre de pages est respecté.

La soutenance prend appui sur un diaporama de qualité tant sur le plan de la maîtrise de l'outil numérique que sur le plan du contenu. Les candidats doivent montrer leur posture de formateur et leur capacité à appréhender un groupe. Les apports de la soutenance constituent une véritable plus-value à l'écrit et font état de la réflexion du candidat voire de son évolution depuis le moment où il a déposé son mémoire.

Ces candidats savent entrer dans l'échange avec le jury, proposer des perspectives ou des prolongements, montrer des capacités d'écoute, d'analyse et d'argumentation. Les réponses aux questions posées font preuve d'une réflexion authentique, très appréciée, et s'appuient sur des connaissances avérées. Les candidats acceptent la controverse et les mises en situation en gardant la distance nécessaire, qualité indispensable lorsqu'un formateur est face à un groupe de stagiaires ou un enseignant en formation. L'entretien permet alors aux meilleurs candidats de parfaitement expliciter leurs connaissances.



**d. Principaux défauts relevés chez les candidats (mémoire, soutenance, entretien) :**

Les mémoires des candidats n'ayant pas obtenu une note correcte, ne montrent pas les qualités d'écriture requises : langage écrit peu soutenu, absence ou mauvaises maîtrises des règles typographiques et présence de fautes d'orthographe. Par ailleurs, des annexes trop foisonnantes et non hiérarchisées sont souvent inexploitablement et n'apportent aucune plus-value au mémoire. Certains mémoires témoignent de connaissances disciplinaires mal maîtrisées ou dépassées.

Les candidats semblent éprouver parfois des difficultés à poser une problématique explicite, à formuler des hypothèses et à circonscrire leur réflexion pour y répondre. L'écriture du mémoire est alors sur un mode descriptif laissant peu de place à la réflexion.

Certains mémoires ne prennent pas suffisamment en compte l'articulation entre didactiques disciplinaires et didactique de la formation. Il est indispensable que le mémoire traduise la maîtrise de contenus didactiques fondamentaux et la prise en compte de l'activité d'apprentissage des élèves.

La soutenance reprend les éléments déjà présents dans le mémoire sans améliorer son contenu en apportant des éléments nouveaux. Certains candidats maîtrisent mal l'outil numérique, tant dans son aspect technique que dans son aspect pédagogique et la présentation en souffre. Le plan de la soutenance, quand il est annoncé, n'est pas toujours respecté. Certains candidats cherchent à promouvoir leur façon d'enseigner avec un manque de recul, au lieu de se projeter dans les fonctions d'accompagnement et de conduite du changement.

Lors de l'entretien, le jury va chercher à aider le candidat à développer les éléments qui font défaut dans le mémoire ou dans la présentation. Il va alors se saisir des affirmations théoriques ou pratiques du candidat et lui demander de les expliquer ou de les justifier. Les candidats en difficulté ne se saisissent que très peu de cette opportunité qui leur permettrait d'apporter des éléments supplémentaires. Certains candidats, souvent peu à l'écoute des questions du jury, font preuve de dogmatisme pédagogique. On observe, par ailleurs, un manque de connaissances des systèmes de formation initiale et continue alors que les candidats souhaitent s'engager dans des fonctions de formateur.

Souhaiter devenir un formateur spécialisé ne dispense pas d'avoir construit une expertise dans le champ de la polyvalence, quelle que soit l'option choisie.

**e. Recommandations :**

Mémoire :

- Respecter les règles typographiques : pagination, sommaire, notes de bas de pages, acronymes écrits explicitement lors de leur première utilisation dans le texte.
- Respecter exactement le nombre de pages demandé.
- Ne pas surcharger d'annexes inutiles à la compréhension du mémoire. Les hiérarchiser et les justifier.
- Utiliser une langue écrite soutenue.
- Relire plusieurs fois et faire relire pour éviter les coquilles et les fautes d'orthographe.
- Proposer une bibliographie réfléchie, dense et récente.
- Mettre en évidence la problématique et les hypothèses.
- Dépasser le mode descriptif pour véritablement interroger les pratiques et les gestes professionnels du formateur.
- Équilibrer les parties théoriques et les parties pratiques ou expérimentales.
- Mettre en résonance les connaissances théoriques avec l'expérimentation.
- Éviter de citer des auteurs ou des chercheurs si l'on n'est pas en capacité de développer leurs théories ou leurs travaux au moment de l'entretien.
- Montrer de manière explicite la projection vers la fonction de formateur.

Soutenance :

- Utiliser un diaporama à bon escient afin d'enrichir la présentation.
- Poser sa voix pour être parfaitement audible.



# CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ECOLES MAITRE FORMATEUR

## Session 2019

- Limiter le rappel du mémoire à 3 ou 4 minutes. Tous les membres du jury disposent du mémoire à l'avance et le lisent attentivement avant la soutenance.
- Ne pas faire de la soutenance une redite du mémoire. Eviter une présentation linéaire et proposer une entrée diversifiée.
- Apporter des éléments nouveaux qui montrent que la réflexion a continué après le rendu du mémoire.
- Rester dans le cadre d'une soutenance en mettant en valeur les capacités de formateur, mais ne pas entrer dans le cadre d'un entretien de recrutement d'une entreprise privée.
- Enrichir ses propositions par des références maîtrisées.
- Être debout permet de montrer sa posture de formateur et son aisance à l'oral.

### Entretien :

- Être à l'écoute des questions du jury, y répondre simplement en faisant preuve de concision : le jury n'est pas là pour "piéger" le candidat, mais pour l'aider à développer ses idées et pour entendre des précisions. Les candidats ne doivent pas adopter une attitude péremptoire ou être sur la défensive, mais plutôt faire valoir leurs capacités à analyser, voire à se décentrer.
- Rester sobre, humble et souriant : utiliser un langage naturel, expliquer les choses telles qu'elles sont perçues dans le cadre d'une future fonction de formateur. Le discours doit être adapté à la situation et on ne peut admettre de futurs formateurs, familiarités et critiques de l'Institution.
- Éviter les phrases convenues et les dogmatismes pédagogiques qui laissent penser qu'il n'existe qu'un seul modèle pour enseigner.
- Écouter la controverse, la comprendre, la prendre en compte pour répondre.
- Prendre du recul et de la hauteur par rapport à une expérience personnelle.
- Être en capacité d'élargir son propos au-delà du cycle d'enseignement et de la discipline présentés dans le mémoire.